



Etude prospective « trajectoire agricole et alimentaire – horizon 2050 »

Région : Auvergne-Rhône-Alpes

Département : Drôme

Délégation : Lyon

Intercommunalité : Valence Romans Agglomération

Communes concernées par les captages prioritaires : Bourg-lès-Valence, Beaumont-lès-Valence, Valence, Romans-sur-Isère, Eymeux

Bassin versant : Véore-Barberolle, Drôme des collines, Isère aval et bas Grésivaudan

Interlocuteurs Agence : Sylvain Irmann et Laure Vallade

PRESENTATION DU PROJET

MAITRE D'OUVRAGE

Valence Romans Agglomération

1 place Jacques Brel

26 000 Valence

04 75 81 30 30

PARTENAIRES

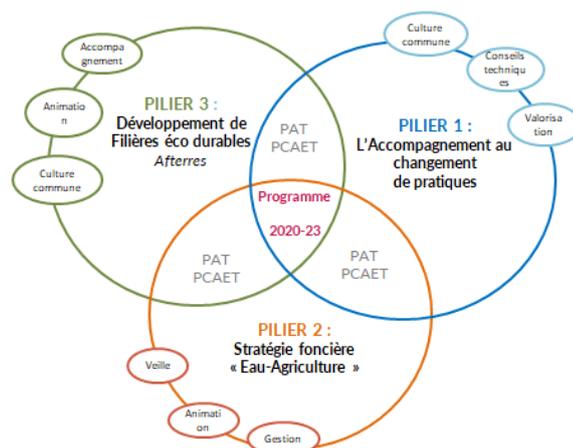
Bureau d'études Solagro, bureau d'études Blézat Consulting

CONTEXTE ET HISTORIQUE

Créée en 2017, Valence Romans Agglomération est la quatrième communauté d'agglomération de la région Auvergne Rhône-Alpes et regroupe 54 communes pour une population totale de 225 000 habitants. Sur le territoire, 80% de l'alimentation en eau potable est issue de **sept captages** qui sont qualifiés de **prioritaires** au titre du SDAGE 2016-2021 à cause de **pollutions par les nitrates et produits phytosanitaires** ; notamment causées par les grandes cultures qui occupent plus de la moitié de la superficie des parcelles cultivées. Les Aires d'Alimentation de Captage (AAC) de ces derniers couvrent 21 000 ha de SAU de l'agglomération sur les 41 000 ha totaux. L'agglomération est chargée de la mise en œuvre des **plans d'actions** de ces captages dans le cadre de sa **compétence « préservation de la ressource en eau »**.

PROBLEMATIQUE ET ENJEUX

Afin de pallier aux dépassements de seuils récurrents en nitrates et produits phytosanitaires, l'agglomération a monté une **stratégie en faveur d'une agriculture durable et de la protection de la ressource en eau**. Ainsi, l'agglomération s'est dotée d'une **charte partenariale Développement Agricole et Forestier (2015-2019)** afin d'établir une gouvernance commune entre les politiques de développement agricole (qualité et de proximité) et de préservation des ressources en eau. Forte de cette expérience, l'agglomération lance aujourd'hui un **véritable projet de territoire ambitieux**, mêlant agriculture durable et protection de la ressource en eau, afin de former un **cadre d'action cohérent** ainsi que de répondre aux **finalités environnementales, économiques et agroécologiques** sur le territoire. Les principaux leviers de ce programme sont :



Piliers et axes du programme Agriculture Durable-Ressources en Eau
© Valence-Romans Agglomération

- **L'accompagnement aux changements de pratiques agricoles**, notamment à travers la démarche « captages prioritaires » ;
- **La construction d'une stratégie foncière** à enjeux eau/agriculture ;
- **Le développement de filières durables (bas niveau d'intrants)** en lien avec la trajectoire alimentaire AFTERRRES 2050 sur le territoire.

Dans le cadre du pilier 3 « développement de filières économiques durables », l'agglomération a lancé en 2018 une **étude prospective « Trajectoire agricole et alimentaire durable – horizon 2050 »** afin d'adapter le scénario national AFTERRRES au territoire de Valence Romans Agglomération.

OBJECTIFS DE L'ETUDE AFTERRRES 2050

- ➔ Identifier une trajectoire Afterrres 2050 sur le territoire ;
- ➔ Réviser, de façon chiffrée, l'ensemble des besoins du système alimentaire et agricole sur le territoire (alimentaire, énergétique, espace...) ;
- ➔ Identifier les filières à développer à l'horizon 2050 et mettre en évidence des leviers d'actions pour y parvenir ;
- ➔ Estimer les gains environnementaux, notamment **l'amélioration de qualité de l'eau**, et le taux de couverture des besoins alimentaires de la population locale.

DESCRIPTION DU PROJET

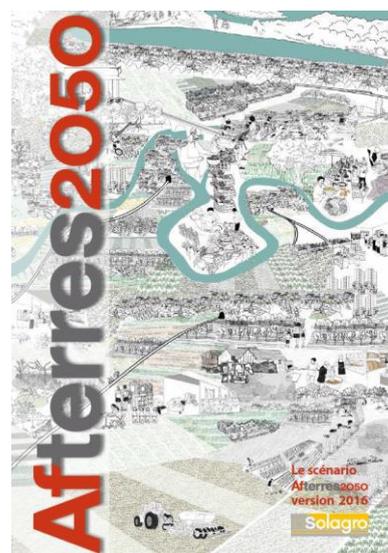
Le scénario AFTERRRES 2050 est un travail de prospective chiffré, crédible et robuste à l'horizon 2050, validé à l'échelle nationale. L'objectif de l'étude est d'ouvrir un débat pluridisciplinaire sur les bases chiffrées afin de relever 3 défis :

- **Alimentation** : population plus nombreuse en France en 2050 ;
- **Production** : production de carbone renouvelable et relocalisation des systèmes alimentaires ;
- **Environnemental et transition écologique** : santé des populations, biodiversité, changement climatique.

Concrètement, il s'agit **d'identifier localement, les filières agricoles** à consolider ou à accompagner en terme de transition en prenant en compte **les attentes alimentaires de qualité** (en fonction de l'« assiette 2050 » déterminée par l'association SOLAGRO), **le respect de l'environnement** (préservation des ressources et les évolutions climatiques) et la **rémunération des agriculteurs**. Les chiffres obtenus dépendent de la révision des besoins alimentaires afin de mettre en adéquation les potentialités des écosystèmes (raisonnement de l'offre et de la demande).

Le secteur d'intervention est localisé pour **moitié dans les AAC des captages prioritaires** avec un accent sur les ZP-AAC où les actions de sensibilisation et d'accompagnement aux changements de pratiques sont menées en priorité.

Le scénario Afterrres 2050, compatible avec les projections en cours sur le territoire (Charte, PCAET et SDAGE) ainsi que les enjeux des principales filières agricoles, permet de servir de **base de réflexion** afin de **développer et mettre en place le PAT** (Projet Alimentaire Territorial) de l'agglomération et sa prospective 2050.



COÛT DE L'ETUDE

- ➔ Coût de l'étude (scénario AFTERRRES sur le territoire) : 25 000 € ;
- ➔ Budget annuel pour le PAT : 150 000 €.

DUREE DE L'ETUDE

- ➔ Etude effectuée entre juillet 2018 et septembre 2019.

PLAN DE FINANCEMENT

- Etude (scenario AFTERRES sur le territoire) : 80 % par FEADER (Europe) et 20% en autofinancement par l'agglomération ;
- PAT : autofinancement intégral par l'agglomération ;
- Actions pour le développement de filières agricoles en lien avec la protection de l'eau : 50% par l'Agence de l'Eau RMC et 50% en autofinancement.

LES RESULTATS : LE SCENARIO AFTERRES 2050

LES ENJEUX DU TERRITOIRE

Les enjeux de l'étude prospective AFTERRES 2050 « Trajectoire agricole et alimentaire 2050 » mis en évidence sur le territoire de l'agglomération sont :

- **le maintien des surfaces agricoles** dont les prairies grâce à une diminution de l'artificialisation des sols ;
- **le développement de l'économie locale** avec un système agricole et alimentaire relocalisé et rémunérateur, la généralisation des productions biologiques et agroécologiques et le maintien d'une diversité des filières agricoles ;
- **la préservation des ressources naturelles** avec la préservation de l'eau (aspects quantitatif et qualitatif) et la qualité de l'air ;
- **la diminution de l'empreinte énergétique** avec réduction des consommations en énergies fossiles et la production d'énergies renouvelables.

LES DEFIS A RELEVER LOCALEMENT

Sur le territoire de Valence Romans Agglomération, quatre défis sont à relever à l'horizon 2050 :

- **Evolution de la demande alimentaire**, causée par l'évolution du régime alimentaire (substitution de la part des protéines animales par des protéines végétales) et l'augmentation de la population sur le territoire entre 2020 et 2050 :
 - Réduction de la demande en **lait** (18 millions de litres vs 12), **viandes** (18 000 000 tonnes équivalent carcasse vs 12) et **œufs** (2 700 tonnes vs 2 500) ;
 - Augmentation de la demande en **céréales** (27 000 tonnes vs 40 000), **légumes** (33 000 tonnes vs 23 000) et **fruits** (24 000 tonnes vs 35 000).
- **Levier 1 : modification du régime alimentaire**
- **Evolution de l'usage des terres agricoles** :
 - Nécessité de division par deux du rythme d'artificialisation des terres agricoles et du recul actuel des prairies naturelles permanentes (diminution des cultures d'oléo-protéagineux et céréales) ;
 - Augmentation des surfaces en fruits, légumes frais et légumes secs.
- **Levier 2 : restriction de l'artificialisation**
- **Profonde mutation des élevages** :
 - Réduction des cheptels bovins (allaitants et laitiers), des poulets de chair et de porcs ;
 - Maintien du nombre de poules pondeuses et petits ruminants (brebis et chèvres).
- **Evolution des systèmes agricoles en adéquation avec la transition écologique** :
 - Objectif de 50% en agriculture biologique et 50% en agriculture intégrée (division des IFT par 3 et raisonnement pour l'utilisation d'engrais azotés).
- **Levier 3 : massification des systèmes de production agroécologiques**

L'EVOLUTION DES FILIERES D'APRES LE SCENARIO AFTERRES 2050

Grandes cultures :



- Diversification des cultures (ex : fort potentiel de développement pour les légumes secs)
- Généralisation des pratiques Agriculture Biologique et Production Intégrée
- Evolution des débouchés (céréales pour l'alimentation humaine)
- ⇒ Développer la filière « blé meunier » pour une consommation par les artisans boulangers de l'agglomération
- ⇒ Développer la filière légumes secs pour une distribution en circuit court (grandes et moyennes surfaces et restauration collective)

Volailles



- Généralisation de la production sous label (Label Rouge ou Agriculture Biologique)
- Maintien du nombre de places
- ⇒ Développer la filière volaille en Agriculture Biologique et Label Rouge en circuit court (grandes et moyennes surfaces et

Bovins



- Valorisation des prairies et des milieux (massification des conduites extensives avec bovins basés sur herbe et prairie)

Légumes frais



- Augmentation de la production
- ⇒ Développer la filière légumes frais en maraîchage pour une commercialisation en restauration collective

Fruits



- Maintien des filières et de la qualité

GAINS ATTENDUS

→ Environnementaux :

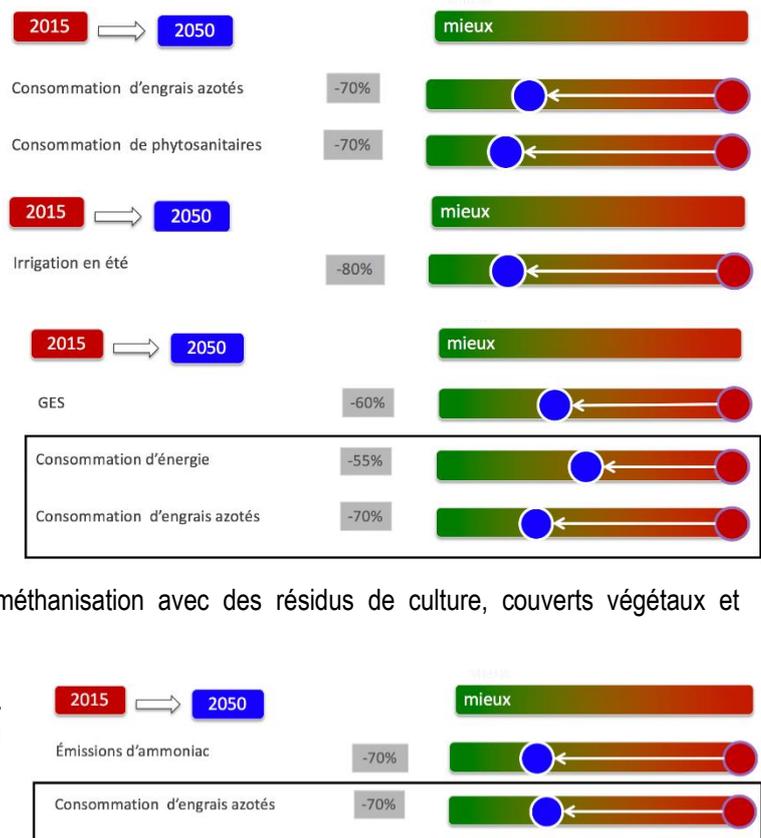
- Amélioration de la qualité de l'eau grâce à la diminution des apports en azote et produits phytosanitaires ;

- Diminuer les prélèvements en eau en changeant l'agriculture du territoire ;

- Amélioration de la qualité de l'air :

- Diminution des émissions de gaz à effet de serre (conséquences sur le réchauffement climatique) grâce à la diminution de l'utilisation d'engrais minéraux contenant de l'Ammoniac qui peut se transformer en oxydes d'azote et la substitution d'énergies fossiles par des énergies renouvelables (production via méthanisation avec des résidus de culture, couverts végétaux et fumiers) ;

- Diminution de la pollution atmosphérique (conséquences sur la santé) grâce à la diminution de l'utilisation d'engrais minéraux contenant de l'Ammoniac.



→ Socio-sociétaux :

- Satisfaction des besoins alimentaires avec un taux de couverture semblable à celui d'aujourd'hui pour le lait, fruits et viandes bovines et une amélioration de l'autonomie en légumes et volailles, le tout afin d'éviter au maximum les exports et imports) ;
- Santé des locaux ;
- Valorisation du lien entre la ville et la campagne.

→ Economiques :

- Consolidation et diversification des débouchés ;
- Valeur ajoutée territoriale.

→ Territoire : meilleure attractivité du territoire en diversifiant le maillage paysager (Trame Verte et Bleue).

	Taux de couverture des besoins en 2050*	Taux de couverture par rapport à 2018
Céréales	65%	↘
Lait	20%	=
Légumes dont légumes secs	60%	↗
Fruits	30%	↘ actualisation
Viande de porc	30%	=
Bovin	15%	=
Volaille (chair)	200 %	=

* Si toute la production 2050 était consommée sur place

Le scénario permet d'améliorer très significativement les indicateurs environnementaux (en atteignant les principaux objectifs), tout en maintenant une capacité importante à couvrir les besoins alimentaires d'une population en augmentation. Cela n'est possible que si plusieurs leviers évoluent en même temps : **modification des régimes alimentaires, restriction de l'artificialisation** et la **massification des systèmes de production agroécologiques** (agriculture biologique, label rouge et production intégrée).

LA CONCRETISATION DU SCENARIO

- **Par une démarche pro-active** grâce à une réflexion multi-enjeux une approche de territoire, approche systémique ;
- **Par une agriculture à alimentation positive** grâce à la couverture d'une grande partie des besoins alimentaires de la population grandissante, le maintien de la capacité d'exportation des denrées agricoles, à la création d'un lien entre la production et la consommation locale et la sensibilisation des consommateurs ;
- **Par une agriculture à valeur écologique positive** grâce à une agriculture plus diversifiée et à bas niveau d'intrants, une agriculture positive qui fournit d'autres services que l'alimentation, une dynamique en faveur de l'installation et une lutte contre l'artificialisation.

ZOOM SUR LE DEVELOPPEMENT DE LA FILIERE « LEGUMES SECS » (haricot, pois chiche, lentille) :

Les besoins sur le territoire : Ils sont estimés à 2 500 tonnes en 2050 contre 370 tonnes en 2010 grâce au scénario AFTERRES avec pour objectif de passer de 20 ha à 4 100 ha cultivés. Les chiffres sont basés sur l'hypothèse d'une évolution du régime alimentaire (substitution de protéines animales par des protéines végétales) et d'une augmentation de la population.

Objectif de vente : en circuit court, via la grande et moyenne distribution ainsi que la restauration collective.

Les défis à l'horizon 2050 :

- **Produire des légumes secs en plein champ en Agriculture Biologique ;**
- **Accompagner le développement d'une nouvelle filière à l'échelle locale et à l'échelle nationale** grâce à la construction d'une stratégie de diversification (petits boîtages, grossistes, transformateurs, export, projet Légumicant (légumineuses dans les cantines scolaires) ;
- **Avoir des outils semi-industriels** (silos, trieurs, décortiqueuses...) grâce à des investissements dans la transformation ;
- **Consolider la dynamique de relocalisation alimentaire** et de la complémentarité inter-territoriale production-consommation.

POINTS FORTS DU SCENARIO ATERRES 2050 SUR LE TERRITOIRE

- Mise en évidence de la possibilité de couvrir « théoriquement » de façon satisfaisante les besoins de la population locale ;
- Mise en évidence des gains potentiels pour l'environnement et la santé notamment.

LES PERSPECTIVES

- Travail sur les trois grandes filières (céréales dont légumes secs, volailles et légumes frais) ;
- Articulation des projets et initiatives « startup de territoire » qui émergent dans le cadre de la candidature AMI Territoire d'Innovation de Grande Ambition (TIGA) dont l'Agglo est lauréate, et le PAADT (Projet Agricole et Alimentaire Durable du Territoire) ;
- Appropriation du projet par le monde agricole, les entreprises et les consommateurs ;
- Poursuite des actions PAADTT (installation/production, accompagnement des initiatives, structuration des débouchés, consommateurs).

SOURCES

- *Etude de Prospective Trajectoire Agricole et Alimentaire Durable 2050 : enjeux et leviers*, Solagro et Blézat Consulting, 2019, 40 p.
- *Etude Prospective « Trajectoire Agricole et Alimentaire Durable 2050 »*, Valence Romans Agglomération, 2019, 38p.
- *Trajectoire Agricole et Alimentaire Durable 2050 : Atelier Légumes secs*, 2019, Blézat Consulting, 31p.
- *Marché public n°192119 : Prestations d'animation territoriale agriculture durable & eau, Cahier des Charges Techniques Particulières*, 2019, Valence Romans Agglomération, 14p.

Date de rédaction : Septembre 2020